SEE FOLLOWING NOTE

VOIR NOTE CI-APRÈS

PARTS OF THE ORIGINAL DOCUMENT ARE OF POOR REPRODUCTIVE QUALITY.

MICROMEDIA LIMITED HAS ATTEMPTED TO PRODUCE THE BEST POSSIBLE COPY.

CERTAINES PARTIES DU DOCUMENT ORIGINAL SONT DE PIÈTRE QUALITÈ DE REPRODUCTION.

MICROMEDIA LTEE A ESSAYEE DE PROCURER LE MEILLEUR EXEMPLAIRE POSSIBLE.

ANNUAL REPORT 1990/1991

HAZARDOUS WASTE REDUCTION
AND TREATMENT SPECIALISTS

Highlights of the Year

- OWMC cleared a major hurdle in the public hearing on its proposal to establish a hazardous waste treatment facility in the Township of West Lincoln. The panel decided at the end of phase 1 that OWMC has established a need, on a prima facie basis, for additional off-site treatment and disposal capacity for hazardous waste in Ontario.
- The first Outstanding Waste Reduction Performance Award was presented to a printing firm which developed an innovative ink recycling system and carried out other significant waste reduction measures.
- The Waste Reduction Opportunities Workshop was redesigned to reflect the response of participants in earlier workshops; it now focuses on the fundamentals of hazardous waste reduction and waste audits for industry.
- The conceptual design and operating procedures of the proposed facility continued to be updated. Work continued on a chloride recovery system and a PCB handling facility.
- New publications about household hazardous waste, the *Enviro-Dial, Clean 'n Green,* and *Hazardous Waste and You: A Teacher's Guide,* were produced and distributed to the public and schools.
- Two new environmental monitoring programs were introduced at the West Lincoln site: a survey of breeding birds and an analysis of the flesh from young-of-the-year fish. The information from these programs will help OWMC measure the environmental impact (if any) of the proposed waste treatment facility.

OWMC

Ontario Waste Management Corporation

Société ontarienne de gestion des déchets

The Ontario Waste Management Corporation is a provincial Crown agency which was established in 1981 to build and operate facilities for the management of hazardous and liquid industrial wastes, and to provide waste reduction services and information to industry and the public.

If you would like more information, please call or write:

Communications Dept., OWMC
2 Bloor Street West, 11th Floor, Toronto, Ontario M4W 3E2
Tel: (416) 923-2918 Toll-free 1-800-268-1178

In the Niagara Region:
OWMC Regional Office, Village Square Mall
Highway 20 & Industrial Road, Smithville, Ontario L0R 2A0
Tel: (416) 957-2367 Toll-free 1-800-668-9410

This paper contains recycled materials:
50% commercial waste and 10% post-consumer waste.

Photography: *Julien LeBourdais, Stephanie Lake, D.A. Hill, Bob Cunningham, Tony Mihok*
Design and production: *Business Communication Services Ltd*
Printed in Canada

June 1991

The Honourable Ruth Grier
Minister of the Environment

Dear Mrs. Grier:

I have the honour of submitting the annual report of the Ontario Waste Management Corporation for the fiscal year ended March 31, 1991.

Respectfully submitted,

D.A. Chant
Chairman and President

Board of Directors

Members of OWMC's Board of Directors are appointed by orders-in-council for three-year terms.

Dr. Donald A. Chant
Chairman and President
Zoologist. Former Vice-President and Provost of the University of Toronto and Chairman of the Canadian Environmental Advisory Council. Chairman of the Wildlife Toxicology Fund and Chief Science Advisor of World Wildlife Fund (Canada).

James M. King
Vice-Chairman
Former Chairman of the Board of Directors, Alfa-Laval Limited
Peterborough

G. Firman Bentley
Senior Vice-President
Nova Corporation of Alberta, Sarnia

Maryon Brechin
A director of the Women's Institute and the National Farm Products Council. Past-president, Consumers' Association of Canada, Burlington

Edith L. Fuller
Mayor of the Town of Haldimand, Regional Municipality of Haldimand-Norfolk, Cayuga

Arthur M. Renn
Farmer. Former president of the Norfolk Federation of Agriculture and director of the Ontario Federation of Agriculture
Windham Centre

R. Stephen Rodd
Professor, School of Rural Planning, University of Guelph
Member, Conservation Council of Ontario

Tom Taylor
President
Genius Incorporated
Markham

Remuneration of Directors
The directors of OWMC, except the Chairman, who is a salaried employee, are paid $200 a day for attending board and committee meetings.

The total remuneration for all directors for the year ended March 31, 1991 was $7,500.

Corporate Organization Chart

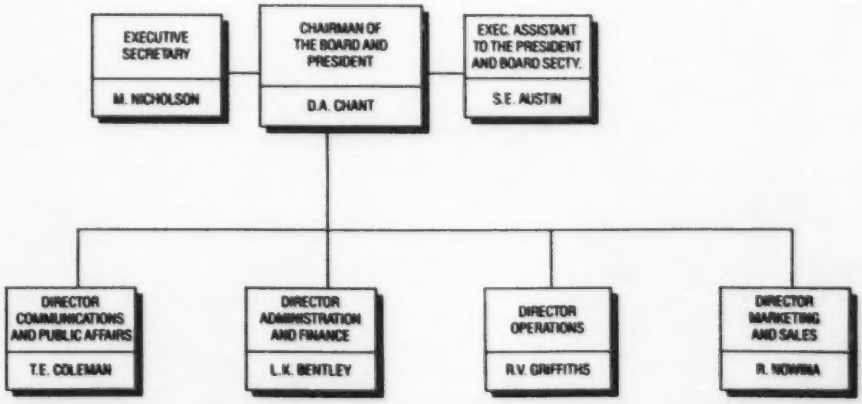

Message from the Chairman

It is 10 years since the Premier asked me to head up a new provincial Crown agency to manage Ontario's hazardous industrial waste. I believe that we have accomplished a lot in those 10 years, but there still are many challenges ahead of us.

We started at ground-zero ... no office, no staff, not even a name — just a determination to do something significant about the industrial hazardous waste problem in Ontario.

In the first five years OWMC became a working corporation — we tested and rejected a government-owned site in South Cayuga for a waste treatment and disposal facility, and set up a facility development plan to select a safe and suitable site for that facility and the best available proven technology to operate there.

We announced our choice, Site LF9C in the Township of West Lincoln, in September 1985 — record time to narrow a choice from all of Ontario down to one 300-acre piece of ground. From 1985 to 1987 we completed a very detailed environmental assessment of this site and are now well into the second year of public hearings — seeking authority to build and operate the facility.

Meanwhile, in 1984, North America's most comprehensive waste reduction program got underway at OWMC. Field engineers were hired to assist plant managers reduce waste at the source. A best-selling waste reduction audit manual was published, monthly workshops were held and the Ontario Waste Exchange was set up. The OWMC Waste Reduction Bulletin goes to over 10,000 hazardous waste generators. The OWMC Outstanding Waste Reduction Performance Award was introduced this year. To date more than 100,000 tonnes of waste have been diverted away from sewage plants and landfills through this program and the tonnage is rising every year.

We also began a very ambitious public education program in hazardous waste and related concerns. For example, we have distributed large numbers of two of our household hazardous waste information products — *Enviro-dials* to 100,000 people, and *Clean 'n Green* booklets to 250,000 people.

OWMC is a two-pronged organization, with equal emphasis on both aspects of waste management — reduction, and treatment, and disposal. We believe we have earned the right to refer to ourselves as *Hazardous Waste Reduction and Treatment Specialists*, acknowledging at the same time that there is a great deal yet to be done, and some of the most demanding years still lie ahead of us.

Our mission — to work with government and industry to significantly reduce the harmful effects of hazardous and liquid industrial waste on human health and the environment. We believe that we are well on the road towards that objective with our proposal for a world-class treatment facility and our 3Rs and educational programs.

Our own objective is clear ... we want to make a *real* difference in the environmental health of Ontario, which, in the long run, affects all of us — and will affect those who come after us.

D.A. Chant
Chairman and President

Our Mission

OWMC is a provincial Crown agency charged with the responsibility to reduce, treat, and dispose of liquid industrial and hazardous waste.

It is approaching the hazardous waste problem with a dual solution — by encouraging industries to reduce, reuse, and recycle their hazardous waste, and by proposing to build a treatment and disposal facility to serve the entire province.

The overall objective of OWMC is to significantly reduce the harmful impact of hazardous and liquid industrial waste on the environment and human health in Ontario. OWMC will do this by focusing primarily with the hazardous wastes that pose the greatest risk to health and the environment, or for which adequate treatment and disposal methods do not currently exist. It is committed to establishing a state-of-the-art waste management system that will help ensure a clean and healthy environment for the people of Ontario.

Corporate Objectives

OWMC has developed a series of objectives and priorities to enable it to fulfil its mission during the 1990s.

To: Secure all necessary approvals for the construction and operation of a hazardous waste treatment and disposal facility at the earliest possible date.

To: Reduce Ontario's volume of hazardous and liquid industrial waste by encouraging industry to practise the 3Rs, and to measure the results achieved through its waste reduction programs.

To: Provide leadership in industrial waste management in Ontario through safe, efficient, and cost-effective services and information.

To: Design, build, and commission the facility in accordance with an approved schedule and budget.

To: Get the facility operating to full capacity as soon as possible following start-up. Target marketing efforts for treatment and disposal services by focusing on priority segments within the industrial waste market in Ontario by 1991. Priorities will be based upon volume, toxicity, availability, and needs.

To: Communicate openly, efficiently, and effectively to the public, industry, community groups, and others about hazardous waste reduction, treatment, and disposal, and provide educational information on industrial hazardous waste management and household hazardous waste.

To: Manage public funds with prudence as a Schedule II Crown agency and operate with an approved budget; and eventually to achieve the goal of financial self-sufficiency.

Environmental Assessment Review and Public Hearing

OWMC's operations department is responsible for managing the corporation's proposal before the joint hearing panel, developing the conceptual design of the proposed facility, and monitoring the environment of the facility site.

OWMC is presenting its proposal to build a hazardous waste treatment facility to a joint hearing panel of the Environmental Assessment Board and the Ontario Municipal Board. The hearing started in November 1989 and could continue into 1992 or beyond.

The site of the proposed facility is the Township of West Lincoln, in the Niagara Region. The hearing is examining the need for a facility, the site selection process, facility design and technologies, effects on the environment and the local community, and mitigation measures.

After hearing the evidence, the joint board will make a recommendation to the Minister of the Environment as to whether the facility should be approved. The final decision will be made by the provincial Cabinet.

- Two decisions were handed down by the board in January 1991, at the end of phase 1. The board ruled that "a need for additional off-site final treatment and disposal capacity for hazardous waste in the province has been established on a prima facie basis."
- The board also ruled that OWMC had satisfactorily examined the alternatives to a treatment facility. Examining the alternatives to any undertaking is an essential part of an environmental assessment, and the decision enabled the hearing to continue.

Phase 2, which began in February, discussed the rationale for the selection of a single, integrated facility located in one site.

OWMC's proposal to build a hazardous waste treatment facility is being heard by a joint panel of the Environmental Assessment Board and Ontario Municipal Board: (left to right) Gordon Thompson, Dr. Jim Kingham and Barbara Doherty.

Conceptual Design

OWMC's proposed facility will use state-of-the-art technology and processes to treat and dispose of all types of hazardous waste in Ontario in the most environmentally safe manner possible.

The conceptual engineering team provides technical support to the hearing group. During 1990-91, conceptual designs in several areas were pursued.

Edgar Schmidt (standing), manager of facilities development for OWMC, discusses the conceptual design of the proposed facility with Chris Berkbeck of Monenco Limited.

- The PCB handling facility will be capable of processing transformers contaminated with PCBs and recycling the recovered clean metal components.
- The treatment process control system will incorporate bar coding technology, ensuring that all wastes will be identified and coded, and receive comprehensive, efficient, and safe treatment.
- Tests for the most effective treatment sequences for different types of wastes continued, with a focus on the recovery of chlorides and metals and the treatment of organic wastes diluted with water. The chloride (salt) recovery system for the incineration and physical/chemical treatment plants could produce salts for road de-icing or other industrial uses.
- A landfill similar to the one proposed by OWMC has been simulated in a laboratory to assist in the development of the environmental monitoring program.
- Technological advances in comparable facilities elsewhere continued to be reviewed to ensure that OWMC's proposed facility will be state-of-the-art.

Allison Pepper, a technician with the Wastewater Technology Centre, Burlington, monitors a simulated landfill in the columns beside her. The study is a joint project of the Centre, OWMC, and Zenon Environmental Inc.

Environmental Monitoring

OWMC is committed to ensuring that the proposed facility will operate as safely as possible and will take steps to alleviate environmental impacts and public concerns.

Since the site for the proposed waste treatment and disposal facility was chosen, we have been monitoring the background environmental conditions to provide a continuous data base and identify any trends over time. The current biophysical conditions of the site will be compared to future monitoring results during the operation of the proposed facility to ensure that the environment has not been affected.

During 1990-91, OWMC introduced two new monitoring programs:

- a survey of breeding birds in woodlots surrounding the site, and
- an analysis of the flesh from young-of-the-year fish in the Welland River near the site (young fish have not had an opportunity to travel to other locations in the river), in conjunction with the Ontario Ministry of the Environment.

OWMC also completed the following programs:

- sampling of the groundwater level,
- analysis of the surface water quality and quantity in the Welland River,
- monitoring of on-site air quality and meteorological conditions,
- cultivation and monitoring of on-site and off-site agricultural plots, and
- monitoring of real estate prices in the vicinity of the site.

Consultants with Ecologistics tend an agricultural plot at the West Lincoln site. The analysis of the plants grown at this and nearby plots will be used in the on-going biomonitoring program.

Communications and Public Affairs

OWMC is committed to being an authoritative source of information on the issue of hazardous waste.

It provides basic information about hazardous waste to the general public, students, teachers, journalists, and others across Ontario. Communications and public affairs staff speak to many groups around the Niagara Region and the province, provide liaison to the West Lincoln community (site of the proposed facility), environmental groups, and other interested parties, and respond to thousands of requests for information during the past year.

Craig Smith, an OWMC communications officer, speaks to a Grade 5 class at Senator Gibson school, Beamsville, about hazardous waste and the environment.

- The *Enviro-Dial*, which recommends alternatives to household hazardous products, was developed and printed and received an excellent response from the public. One hundred thousand copies were produced and much of the production costs was recovered through sales.
- *Clean 'n Green*, a booklet featuring recipes for environmentally-safe household cleaners, also proved to be very popular with the public. Some of the cost was recovered through private sponsorship.
- The fourth book in the Media Guide Series (*A Reporter's Guide to Hazardous Waste Management Technologies*) was published to provide the media with concise and accurate information about established and promising new waste treatment technologies used by industry.
- The OWMC newsletter, *Update*, continued to inform residents of the Niagara Region living in proximity to the site of the proposed facility about the activities of OWMC.
- A teacher's guide, *Hazardous Waste and You*, was produced and distributed to approximately 7,000 Grade 10 science teachers across Ontario. It provides teachers with curriculum material to use in the classroom to create an awareness of hazardous waste issues.

Waste Reduction Services

OWMC's marketing department has three components: waste reduction services, analytical services, and market analysis. Together, they provide technical information and assistance to other departments within OWMC and industry, and complement the proposed waste treatment and disposal facility.

The waste reduction group carries out a wide range of activities to encourage companies to practise the 3Rs in their factories.

- The Waste Reduction Opportunities Workshop is held 11 times a year in cities across Ontario. The workshop was revised in 1990 to closely reflect the needs of industry. A typical comment from a participant was: "Gave me a good indication of where to start the audit and how much effort is going to be required."
- The first Outstanding Waste Reduction Award was presented to RBW Graphics, a printing firm in Owen Sound, which reused 35,000 kilograms of ink in its first year of recycling. The Award is given annually to a company that makes an exceptional reduction in its hazardous waste.
- The Direct Assistance Program was newly focused for 1991 to provide support for priority waste generators. The objective of the Program is to establish close working relationships with hazardous waste generators to achieve significant waste reduction. OWMC staff provide waste audit assistance.
- The Waste Reduction Bulletin was published four times during the year, and distributed to more than 10,000 waste generators across Ontario. The Bulletin highlights waste reduction initiatives and services in a wide variety of industries.
- The Industrial Waste Audit and Reduction Manual continued to be a successful aid for industry. Copies of the Manual were sold to nearly 200 companies and agencies throughout North America, including 100 copies to the Alaska Department of Environmental Conservation and 30 copies to American Telephone and Telegraph. It is being adapted by the United Nations Environment Program for use in developing countries.

Jody Sabo (left), OMWC waste management specialist, presents the first Outstanding Waste Reduction Award to Jeff Adam, manager of the plant and engineering division, RBW Graphics.

Market Analysis

OWMC continued to gather and analyse data on hazardous and liquid industrial waste generated in Ontario. The information was used in the public hearing and assisted the Marketing Department to focus its efforts in the Direct Assistance Program. The information on waste generators was segmented by different factors, such as generators, waste stream size, and hazard.

- The manifest data from waste generators show that during the past five years, the amount of waste generated in Ontario has increased at a rate nearly three times greater than the economy.
- Analysis shows that five per cent of the waste generators in Ontario create approximately 95 per cent of the waste. The Direct Assistance Program is targeting this group for its waste reduction services.

The 3Rs: Reduce, Reuse, and Recycle

Four Industrial Success Stories

OWMC actively encourages industry to reduce liquid industrial and hazardous waste. The* Industrial Waste Reduction and Audit Manual, *an internationally-recognized "bestseller," has been developed together with waste reduction workshops and videos to promote the 3Rs (reduce, reuse and recycle) and to provide practical, proven advice. OWMC has become a leading source of industrial waste reduction expertise.

However, the commitment to actually reduce waste must come from industry itself — including people from all areas, from senior management to the production line. The following profiles feature Ontario companies that have significantly reduced their waste, and provide vivid examples of what waste reduction, reuse, and recycling can achieve.

1 RBW Graphics

In October 1990, RBW Graphics received the first Outstanding Waste Reduction Performance Award from OWMC.

The Owen Sound printing company, a division of Southam Graphics, was recognized for its achievements in ink recycling. In its first year of operation, RBW's ink recycling system filtered, cleaned, and reused 35,000 kilograms of used ink, creating a savings of $175,000, which will continue each successive year. The ink waste was reduced by 98 per cent.

As well, the company recycled pallets and paper, reducing its solid waste by a third. RBW won the OWMC award because of the amount of waste reduced, the cost savings gained, and the commitment and teamwork by all employees, which sets an example for other companies in Ontario.

Employee commitment has made RBW Graphics a leader in the 3Rs.

Jeff Adam (right), manager of the plant and engineering division, RBW Graphics, watches Dave Morency of Inmont Inks mix recycled process inks.

2 Twinpak Inc.

Twin Inc. successfully used OWMC's waste audit procedure to determine exactly where waste was being generated on the production line, and how to reduce it.

The company manufactures packaging materials, including multi-wall paper bags and plastic film, at its plant in Brantford. As part of its ongoing environmental compliance program, Twinpak re-evaluated the regulations that affected the plant in 1989, including newly proposed sewer-use bylaws.

The company undertook some preliminary remedial measures at the time to comply with the new bylaws, but these attempts were unsuccessful.

Consequently, Twinpak established a partnership with OWMC in June 1990 to conduct a waste audit that would systematically identify and quantify the sources of wastewater contamination. The audit showed that most of the contamination in the wastewater was generated at the tubers, a process in which multiple plies of paper are formed, glued, and cut into tubes.

The total liquid waste generated during the tubing process was approximately 140 tonnes/year. Twinpak now recovers and recycles unused glue at the tubers, cutting the waste by a third and saving about $10,000 a year in material and labour costs.

3 Planar Circuits

Most manufacturers probably wouldn't think of their waste as food, but one Ontario company has discovered that its waste can be put to some unusual uses.

Planar Circuits, located in St. Catharines, manufactures printed circuit boards for the computer, telecommunications, and aerospace industries. It generates waste in the form of copper sulphate crystals. By early 1991, the company had accumulated 23 tonnes of the crystals and was generating another tonne each month.

Consequently, Planar approached the Ontario Waste Exchange, which is jointly funded by OWMC and the Ontario Ministry of the Environment. The Exchange is a kind of matchmaker — it matches a company that generates waste with another company that can use that waste as a raw material.

Through its waste listing, the Ontario Waste Exchange matched Planar with an animal feed company, which values the copper content of the crystals because it provides an important mineral supplement for its cattle feed.

The exchange of waste began in March 1991. Although the feed company pays a small amount for the crystals, the real cost savings for Planar comes from avoiding the cost of disposal through a waste handler — an ongoing savings of approximately $100 a tonne.

4 Tonolli Canada Ltd.

Tonolli is a secondary lead smelter, based in Mississauga, which converts a hazardous waste into a raw material used by several manufacturing industries.

The plant recycles lead from car batteries, but the operation used to leave a residual waste — sulphuric acid. The acid used to be treated with caustic soda solution and discharged into the sewer, until the local municipality warned that the environmental regulations governing the discharge of wastes into the sewer would get tougher. Consequently, Tonolli stepped up its 3Rs program.

The company consulted OWMC waste reduction specialists about the sulphuric acid waste. Acting on OWMC's advice, Tonolli changed its plant process to divert the acid waste from the sewer. Instead, the smelter produces sodium sulphate anhydrous from the waste. The material is sold to a chemical broker, who it turn sells it as a raw material to glass, pulp and paper, and detergent manufacturers.

Tonolli's sodium sulphate production began in early 1991. The company estimated that it would produce 7,000 tonnes of sodium sulphate anhydrous in the first year, and 10,000 tonnes the following year.

The management of Tonolli doesn't think of the new process as a financial investment — it's called "an investment in the environment," which has been made to meet current and future regulations.

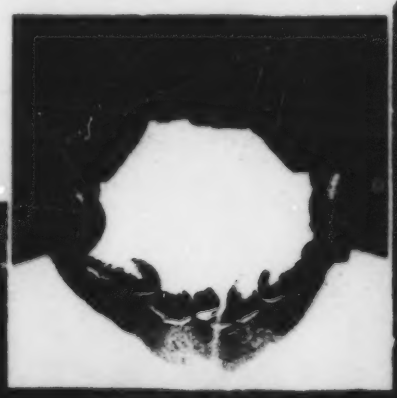

The sulphuric acid waste from these car batteries at Tonolli Canada Ltd. is turned into non-toxic soldium sulphate anhydrous (inset).

Analytical Services

OWMC's laboratory chemists added to their store of knowledge about the types of hazardous wastes that are generated in Ontario and which may be treated at the proposed waste treatment facility.

- Lab chemists collaborated with the OWMC waste reduction specialists in two waste audits. They designed the sampling and analysis plans, trained the client's staff in sampling methods, conducted some of the sampling, and analysed the samples.
- The chemists completed a study on the variation over time in the composition of four waste classes. This information is important because industrial operations create waste which can vary, requiring different forms of treatment. Unless OWMC can anticipate this variation, treatment of the waste at the facility may be delayed.
- The chemists established methods for determining the heat value of wastes that are difficult to burn and yet must go into the incinerator.
- OWMC chemists worked closely with other groups, such as the Canadian Standards Association and the American Society of Testing Materials, to ensure that OWMC remains in the forefront of analytical methods development.

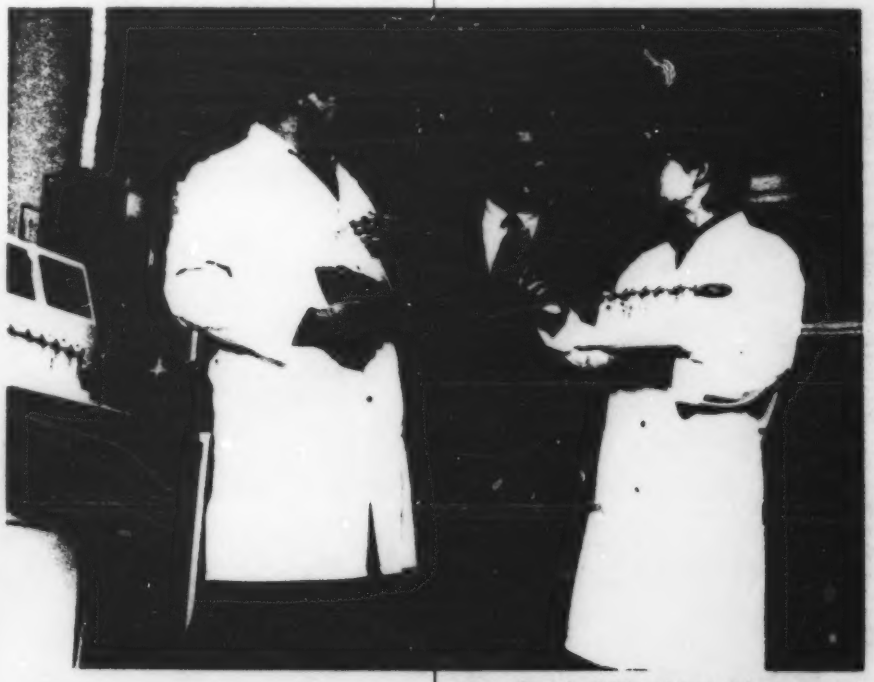

Joseph Lesko (left) and Pat Leishman (right), OWMC chemists, show some of the hazardous waste samples that are tested at the laboratory to Tom Coleman (centre), director of communications and public affairs.

Auditor's Report

To the Ontario Waste Management Corporation and to the Minister of the Environment.

I have audited the statement of financial position of the Ontario Waste Management Corporation as at March 31, 1991, and the statements of operations and deficit and changes in financial position for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Corporation's management. My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit.

I conducted my audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that I plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In my opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Corporation as at March 31, 1991, and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

Toronto, Ontario
June 4, 1991.

D.F. Archer, F.C.A.,
Provincial Auditor

Statement of Financial Position

as at March 31, 1991

	1991 ($000's)	1990 ($000's)
ASSETS		
Current		
Cash (note 2)	282	461
Sundry receivables	127	43
Prepaid expenses	31	46
	440	550
Fixed (note 3)	630	524
	1,070	1,074
LIABILITIES AND DEFICIT		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	2,097	2,679
Deficit	(1,027)	(1,605)
	1,070	1,074

See accompanying notes to financial statements.

On behalf of the Board:

Chairman

Vice Chairman

Statement of Operations and Deficit

for the year ended March 31, 1991

	1991 ($000's)	1990 ($000's)
Revenue		
Grants from Province of Ontario	14,400	13,100
Other	289	195
	14,689	13,295
Expenditure		
Hearings	4,558	3,717
Salaries and benefits	3,880	3,329
Facilities development	1,665	1,951
Office and general	1,004	998
Site assessment	987	1,421
Occupancy	631	563
Waste reduction and market assessment	436	501
Management consultants	334	226
Publications	291	383
Depreciation	182	123
Technical communication services	124	48
Directors' fees and expenses	19	12
	14,111	13,272
Excess of revenue over expenditure	578	23
Deficit, beginning of year	(1,605)	(1,628)
Deficit, end of year	(1,027)	(1,605)

Statement of Changes in Financial Position

for the year ended March 31, 1991

	1991 ($000's)	1990 ($000's)
Cash provided by operating activities		
Excess of revenue over expenditure	578	23
Charge to operations not requiring a current cash payment – depreciation	182	123
	760	146
Net change in non-cash working capital balances	(651)	623
Cash provided by operations	109	769
Cash used in investing activities		
Additions to fixed assets	(288)	(311)
Net (decrease) increase in cash during the year	(179)	458
Cash, beginning of year	461	3
Cash, end of year	282	461

See accompanying notes to financial statements.

Notes to Financial Statements

March 31, 1991

1. Significant Accounting Policies

(a) Basis of accounting

The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

(b) Fixed assets

Fixed assets are recorded at cost. Depreciation for furniture and equipment is computed on the declining balance basis at rates of 20%-30% designed to amortize the cost of these assets over their estimated useful lives. Leasehold improvements are amortized on a straight-line basis over the terms of the leases.

2. Funding to Intervenors

As part of the approval process for the construction of a proposed waste disposal facility, a public hearing to address environmental and other related issues commenced in 1989 before a Joint Board established under the Consolidated Hearings Act.

The Province has committed approximately $3.2 million to be provided to eligible parties (intervenors) to finance their cost of preparation and appearance at this hearing. An independent Funding Panel, appointed under the Intervenor Funding Project Act, 1988, is responsible for the allocation of this funding. Payments to the intervenors are made by the Corporation on directions from the Funding Panel.

At March 31, 1990, the Corporation had received $2.0 million from the Province. During the 1991 fiscal year, the remaining amount of $1.2 million was received from the Province. Payments to intervenors during the 1991 fiscal year amounted to $1,373,000 (1990 – $985,000 and 1989 – $33,000). The unexpended balance of $809,000 is available for payment to the intervenors when directed by the independent Funding Panel. These amounts are not reflected in the financial statements.

3. Fixed Assets

	1991			1990
	Cost	Accumulated Depreciation	Net Book Value	Net Book Value
	($000's)	($000's)	($000's)	($000's)
Furniture	308	200	108	100
Equipment	846	342	504	399
Leasehold improvements	191	173	18	25
	1,345	715	630	524

4. Pension Plan

The Corporation provides pension benefits for its permanent employees through participation in the Public Service Pension Fund established by the Province of Ontario. The Corporation's share of contributions to the Fund during the year was $249,273 (1990 – $153,859) and is included in salaries and benefits in the Statement of Operations and Deficit. This amount includes current contributions and additional payments of $60,268 (1990 – $14,463) required to cover the Corporation's share of the Fund's estimated unfunded liabilities on January 1, 1990. These additional payments will continue over the next thirty-nine years.

Notes to Financial Statements

March 31, 1991

5. Lease Commitments

The Corporation is committed under operating leases on premises and equipment to future minimum payments until October, 1996 due as follows:

	($000's)
1992	441
1993	140
1994	17
1995	17
1996	11
	626

6. Contingent Liability

In May 1987 the Corporation entered into an agreement with Ontario Hydro for work related to the supply of electricity to the Corporation's proposed waste disposal facility. The cost for such work is currently estimated at $146,000 and will only be charged to the Corporation if construction of the facility does not proceed. Approval by the Joint Board established under the Consolidated Hearings Act and by the Provincial Cabinet to construct the facility has not taken place as at March 31, 1991.

7. Taxes

As a Crown Corporation of the Province of Ontario, the Corporation is exempted from income taxes.

8. Comparative Figures

Prior year's figures have been reclassified where necessary to conform to the current year's presentation.

RAPPORT ANNUEL 1990/1991

OWMC

SPÉCIALISTES DE LA RÉDUCTION ET DU TRAITEMENT DES DÉCHETS DANGEREUX

Points saillants de l'année

- La Société ontarienne de gestion des déchets (SOGD) a franchi un obstacle important de l'audience publique sur le centre de traitement des déchets dangereux qu'elle propose d'aménager dans le canton de Lincoln-Ouest. À la fin de la première phase, la commission est d'avis que la SOGD a démontré, à première vue, qu'il était nécessaire d'augmenter la capacité extérieure de traitement et d'élimination des déchets dangereux en Ontario.
- Le premier Prix d'excellence pour la réduction des déchets a été décerné à une imprimerie où on a mis au point un procédé novateur de recyclage de l'encre et pris d'autres mesures importantes de réduction des déchets.
- Les ateliers sur la réduction des déchets ont été repensés en fonction des réactions des participants aux ateliers antérieurs : ils sont maintenant axés sur les principes fondamentaux de la réduction des déchets dangereux et de la comptabilité des déchets.
- Les plans et les méthodes d'exploitation du centre ont continué d'être améliorés. Le travail de mise au point d'un procédé de récupération des chlorures et d'installations pour le traitement des BPC s'est poursuivi.
- Trois nouvelles publications sur les produits domestiques dangereux ont été distribuées au public et dans les établissements d'enseignement : *Enviro-Dial, Clean 'n Green, et Hazardous Waste and You : A Teacher's Guide.*
- Deux nouveaux programmes de surveillance de l'environnement ont vu le jour sur les lieux du site de Lincoln-Ouest : une étude sur les oiseaux nicheurs et une analyse de la chair d'alevins de moins d'un an. Les données recueillies aideront la SOGD à mesurer l'impact sur l'environnement, si impact il y a, du centre de traitement des déchets qu'elle propose d'aménager.

OWMC

Ontario Waste Management Corporation

Société ontarienne de gestion des déchets

La Société ontarienne de gestion des déchets est un organisme provincial de la Couronne créé en 1981 pour aménager et exploiter des installations de gestion des déchets dangereux et des déchets industriels liquides, et offrir au public et aux industries des services de réduction des déchets et des renseignements pertinents.

Pour tout renseignement, s'adresser au :

Service des communications, SOGD
2, rue Bloor ouest, 11e étage, Toronto (Ontario) M4W 3E2
(416) 923-2918 1-800-268-1178 (sans frais)

Dans la région du Niagara :
Bureau régional de la SOGD, Village Square Mall
Route 20 et chemin Industrial, Smithville (Ontario) L0R 2A0
(416) 957-2367 1-800-668-9410 (sans frais)

Papier contenant des matières recyclées :
50 p. 100 de déchets commerciaux et 10 p. 100 de déchets de consommation.

Photographies : *Julien LeBourdais, Stephanie Lake, D.A. Hill, Bob Cunningham, Tony Mihok*
Conception et impression : *Business Communication Services Ltd.*
Imprimé au Canada

Juin 1991

L'honorable Ruth Grier
Ministre de l'Environnement

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société ontarienne de gestion des déchets pour l'exercice terminé le 31 mars 1991.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général,

D.A. Chant

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration de la SOGD sont nommés par décret pour un mandat de trois ans.

Donald A. Chant
Président-directeur général
Zoologiste. Ancien vice-recteur et doyen de l'Université de Toronto et président du Conseil consultatif canadien de l'environnement. Président du fonds pour la toxicologie faunique et principal conseiller scientifique pour le Fonds mondial pour la nature Canada.

James M. King
Vice-président
Ancien président du conseil d'administration, Alfa-Laval Limited Peterborough

G. Firman Bentley
Premier vice-président
Nova Corporation of Alberta, Sarnia

Maryon Brechin
Membre du conseil d'administration de l'Institut féminin et du Conseil national de commercialisation des produits agricoles. Ancienne présidente de l'Association des consommateurs du Canada Burlington

Edith L. Fuller
Mairesse de la ville de Haldimand, municipalité régionale de Haldimand-Norfolk, Cayuga

Arthur M. Renn
Agriculteur. Ancien président de la Norfolk Federation of Agriculture et membre du conseil d'administration de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario Windham Centre

R. Stephen Rodd
Professeur, School of Rural Planning and Development, Université de Guelph
Membre du Conservation Council of Ontario

Tom Taylor
Président
Genius Incorporated
Markham

Rémunération des membres du conseil
Les membres du conseil de la SOGD, exception faite du président, qui est salarié, reçoivent 200 $ par jour pour assister aux réunions du conseil et des divers comités.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1991, les membres ont reçu 7 500 $ au total.

Organigramme de la société

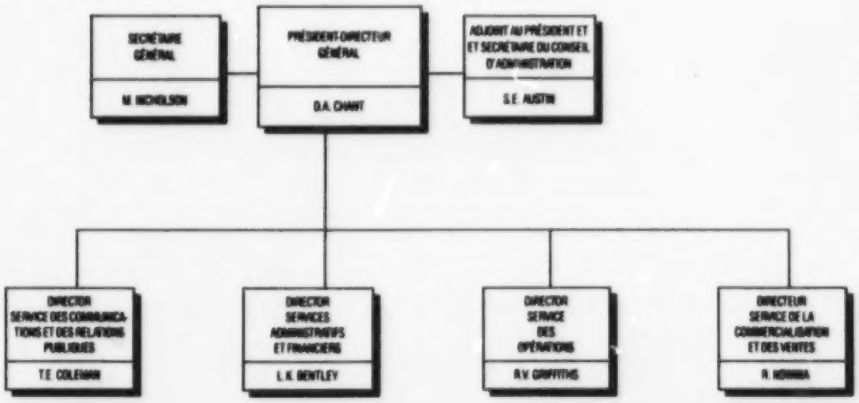

Message du président

Il y a dix ans, le Premier ministre me demandait de prendre la tête d'un nouvel organisme provincial de la Couronne chargé de la gestion des déchets industriels dangereux en Ontario. Je crois que nos réalisations ont été nombreuses au cours de ces dix années; cependant, il y a encore beaucoup de défis à relever.

Quand nous avons commencé, tout était à faire : nous n'avions ni bureau, ni personnel, ni même un nom. Mais nous étions déterminés à contribuer de façon significative à résoudre le problème des déchets industriels dangereux en Ontario.

Au cours de ses cinq premières années d'existence, la SOGD est devenue une société active : nous avons étudié puis rejeté la possibilité d'aménager un centre de traitement et d'élimination des déchets sur un terrain appartenant au gouvernement dans Cayuga-Sud, et élaboré un plan d'aménagement grâce auquel pourraient être choisis un site sûr et convenable pour la construction d'un centre et des techniques éprouvées pour son exploitation.

Nous annoncions le choix du site LF9C du canton de Lincoln-Ouest en septembre 1985 — un temps record pour choisir un terrain de 300 acres dans l'ensemble du territoire ontarien. De 1985 à 1987, nous avons procédé à une évaluation environnementale très poussée du site, et il y a maintenant plus d'un an et demie qu'ont débuté les audiences publiques qui permettront d'établir si nous pourrons construire et exploiter le centre.

Par ailleurs, c'est en 1984 que la SOGD donnait le coup d'envoi du plus important programme de réduction des déchets en Amérique du Nord. Des ingénieurs de projets ont été embauchés pour aider les directeurs d'usine à réduire à la source leur production de déchets. Un manuel très en demande sur la comptabilité et la réduction des déchets a été publié, des ateliers mensuels ont été tenus et la Bourse ontarienne des déchets a été créée. La SOGD fait aussi parvenir le *Waste Reduction Bulletin* à plus de 10 000 producteurs de déchets dangereux. Cette année, elle a créé le Prix d'excellence pour la réduction des déchets. ce jour, le programme a permis de réacheminer plus de 100 000 tonnes de déchets destinés aux stations d'épuration et aux lieux d'enfouissement, et la quantité de déchets réacheminés augmente chaque année.

Nous avons par ailleurs lancé une très ambitieuse campagne de sensibilisation du public portant sur les déchets dangereux et les questions s'y rapportant. Dans le cadre

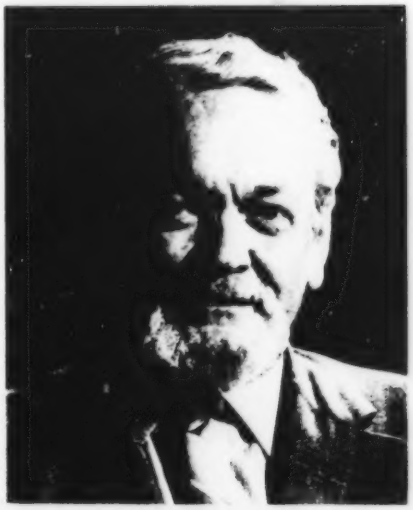

de cette campagne, nous avons distribué 100 000 exemplaires du *Enviro-dial* et 250 000 exemplaires de *Clean' n Green*, deux de nos publications sur les déchets domestiques dangereux.

Les efforts de la SOGD se partagent également entre deux aspects de la gestion des déchets : la réduction d'une part, le traitement et l'élimination de l'autre. Nous croyons avoir mérité le titre de spécialistes de la réduction et du traitement des déchets dangereux, mais nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et que les années à venir nous réservent des défis tels que nous n'en avons encore jamais relevés.

Notre mandat est de travailler, de concert avec le gouvernement et le secteur industriel, à réduire de façon significative les effets nocifs des déchets industriels dangereux sur la santé et l'environnement. Grâce au centre de traitement de classe internationale que nous proposons d'aménager, au programme des 3 « R » et à notre travail de sensibilisation, c'est là un objectif qui est en voie de réalisation.

Notre but est clair : nous désirons influer de façon tangible sur la salubrité de l'environnement en Ontario, car, à long terme, nous en dépendons tous — tous ceux qui nous succéderont en dépendront aussi.

Le président et directeur général,

D.A. Chant

Notre mandat

La SOGD est un organisme provincial de la Couronne chargé de réduire, traiter et éliminer les déchets industriels liquides et les déchets dangereux.

La solution de la Société au problème des déchets dangereux est double : d'une part, elle encourage les industries à réduire, réutiliser et recycler leurs déchets dangereux et, d'autre part, elle propose de construire un centre de traitement et d'élimination pour tous les déchets dangereux produits en Ontario.

L'objectif global de la SOGD est de réduire de façon significative les effets nocifs des déchets dangereux et des déchets industriels liquides sur l'environnement et la santé en Ontario. La Société entend réaliser cet objectif en se concentrant principalement sur les déchets qui présentent le plus grand danger pour la santé et l'environnement ou pour lesquels aucun procédé convenable de traitement et d'élimination n'existe actuellement. Elle s'est engagée à mettre en place un système de pointe de gestion des déchets, qui garantisse à la population ontarienne un environnement propre et sain.

Objectifs de la Société

Pour s'acquitter de son mandat durant les années 90, la SOGD a élaboré les objectifs et priorités ci-dessous.

Obtenir aussitôt que possible toutes les autorisations nécessaires pour la construction et l'exploitation d'un centre de traitement et d'élimination des déchets dangereux.

Réduire le volume de déchets dangereux et de déchets industriels liquides produits en Ontario en encourageant l'industrie à recourir aux 3 « R », et évaluer le succès des programmes de réduction des déchets.

Jouer un rôle de premier plan en matière de gestion des déchets industriels en Ontario en offrant des renseignements et des services sûrs, efficaces et rentables.

Concevoir, construire et mettre en service le centre en respectant un calendrier et un budget approuvés.

Porter la capacité de traitement du centre à son maximum le plus tôt possible après son entrée en service. D'ici 1991, les efforts de commercialisation des services de traitement et d'élimination devront viser les segments prioritaires du marché ontarien des déchets industriels. Les priorités seront établies en fonction du volume, de la toxicité, de la disponibilité et des besoins.

Engager un dialogue ouvert et efficace avec, entre autres, le public, l'industrie et les groupements communautaires sur la réduction, le traitement et l'élimination des déchets dangereux. Donner des renseignements sur la gestion des déchets industriels dangereux et sur les déchets domestiques dangereux.

En tant qu'organisme de la Couronne de l'annexe II, gérer les fonds publics avec circonspection et s'en tenir au budget approuvé; l'objectif ultime est l'autonomie financière.

Examen de l'évaluation environnementale et audience publique

Le service des opérations de la SOGD a pour tâche de faire valoir la proposition de la Société auprès de la commission d'audience mixte, d'élaborer le plan du centre et de surveiller l'environnement au site choisi pour sa construction.

La SOGD présente son projet de construction d'un centre de traitement des déchets dangereux à une commission d'audience mixte de la Commission des évaluations environnementales et de la Commission des affaires municipales de l'Ontario. L'audience a commencé en novembre 1989 et pourrait durer jusqu'en 1992, et peut-être même plus longtemps.

La Société propose de construire le centre dans le canton de Lincoln-Ouest (région du Niagara). La commission d'audience examine le bien-fondé du centre, la façon dont le site a été choisi, le plan des installations, les technologies envisagées, les effets du centre sur l'environnement et la collectivité locale et les mesures d'atténuation.

Après avoir entendu notre témoignage, la commission mixte fera savoir à la ministre de l'Environnement si elle recommande l'autorisation du centre ou non. La décision finale sera prise par le Conseil des ministres provinciaux.

- En janvier 1991, soit à la fin de la première phase, la commission a rendu deux décisions. Elle a statué que la nécessité d'augmenter la capacité extérieure de traitement et d'élimination des déchets dangereux en Ontario avait été à première vue démontrée.
- La commission a aussi statué que la SOGD avait examiné de façon satisfaisante les options qui permettraient d'éviter la construction d'un centre de traitement — un tel examen est une étape essentielle de toute évaluation environnementale. Cette décision a permis de poursuivre l'audience.

La seconde phase, amorcée en février, porte sur les raisons qui ont motivé le choix d'un centre unique et intégré.

Un comité mixte de la Commission des évaluations environnementales et de la Commission des affaires municipales de l'Ontario examine le projet de construction par la SOGD d'un centre de traitement des déchets dangereux. Dans l'ordre habituel : Gordon Thompson, Jim Kingham et Barbara Doherty.

Plan d'aménagement

Le centre que propose d'aménager la SOGD tirera parti de technologies et de procédés de pointe, de manière à traiter et à éliminer tous les types de déchets dangereux produits en Ontario de la façon la moins dommageable possible pour l'environnement.

La commission d'audience bénéficie du soutien technique de l'équipe d'ingénieurs ayant conçu le centre. Au cours de l'exercice financier 1990-1991, plusieurs aspects de l'aménagement ont été envisagés.

Edgar Schmidt (debout), qui dirige l'équipe chargée de l'élaboration du centre, discute du plan d'aménagement avec Chris Berkbeck, de Monenco Limited.

- Les installations pour le traitement des BPC permettront de traiter les transformateurs contaminés par des BPC et de recycler les pièces métalliques non contaminées.
- Le procédé de régulation du traitement tirera parti d'un système de codes à barres : tous les déchets seront ainsi recensés, codés et soumis à un traitement complet, efficace et sans danger.
- On a poursuivi les tests visant à déterminer l'ordre des étapes du traitement le plus efficace possible pour divers type de déchets, en accordant une attention particulière à la récupération des chlorures et des métaux et au traitement des déchets organiques dilués dans l'eau. Les chlorures (sels) récupérés à l'incinérateur et à l'usine de traitement physico-chimique pourraient être utilisés à des fins industrielles et servir au déglacement des routes.
- Un lieu d'enfouissement semblable à celui que propose la SOGD a été créé en laboratoire pour faciliter l'élaboration d'un programme de surveillance de l'environnement.
- Les progrès techniques réalisés dans des centres semblables ont continué à être étudiés de façon à ce que le centre que la SOGD propose de construire tire parti de technologies de pointe.

Allison Pepper, technicienne au Wastewater Technology Centre de Burlington, surveille le lieu d'enfouissement recréé dans les colonnes en arrière-plan. L'étude est un projet conjoint du Centre, de la SOGD et de Zenon Environmental Inc.

Surveillance de l'environnement

La SOGD entend faire en sorte que l'exploitation du centre qu'elle propose d'aménager soit la plus sûre possible, et prendra des mesures pour atténuer ses effets sur l'environnement et dissiper les craintes du public.

La surveillance des conditions ambiantes a commencé au moment du choix du site. Nous disposons ainsi de données recueillies en continu et sommes en mesure de reconnaître les tendances. Les conditions biophysiques actuelles du site seront comparées aux résultats de la surveillance menée pendant l'exploitation du centre pour garantir que l'environnement n'a pas été altéré.

Au cours de l'exercice financier 1990-1991, la SOGD a instauré deux nouveaux programmes de surveillance :

- une étude sur les oiseaux nicheurs des terres boisées entourant le site;
- de concert avec le ministère ontarien de l'Environnement, une analyse de la chair d'alevins de moins d'un an dans la rivière Welland à proximité du site (les jeunes poissons sont demeurés dans le même secteur de la rivière).

La SOGD a par ailleurs terminé les études suivantes :

- échantillonnage des eaux souterraines;
- analyse de l'eau de la rivière Welland du point de vue de la qualité et de la quantité;
- surveillance de la qualité de l'air et des conditions météorologiques sur le site;
- culture et surveillance des terres agricoles sur le site et aux alentours;
- surveillance du prix des biens immobiliers dans le voisinage du site.

Des experts-conseils de la firme Ecologistics travaille sur une terre agricole au site de Lincoln-Ouest. Les plantes cultivées sur les terres voisines du site seront analysées dans le cadre du programme continu de surveillance biologique.

Communications et relations publiques

La SOGD s'est donné pour tâche de faire autorité en matière de déchets dangereux.

Elle donne des renseignements de base sur les déchets dangereux au grand public, aux étudiants, aux enseignants, aux journalistes et à d'autres personnes de toutes les régions de l'Ontario. Le personnel du service des communications et des relations publiques traite avec de nombreux groupes de la région du Niagara et du reste de la province, assure la liaison avec la communauté de Lincoln-Ouest (où nous proposons d'aménager le centre), les groupes de défense de l'environnement et d'autres parties intéressées, et répond chaque année à des milliers de demandes de renseignements.

Craig Smith, agent des communications à la SOGD, parle des déchets dangereux et de l'environnement à des élèves de 5e année de l'école Senator Gibson.

- Notre *Enviro-Dial*, qui propose des produits pouvant être substitués aux produits domestiques dangereux, a été très bien reçu du public. Nous en avons imprimé 100 000 exemplaires. La vente a permis de récupérer la plus grande part des coûts de production.
- Le livret intitulé *Clean 'n Green*, qui explique comment préparer des produits nettoyants à usage domestique sans danger pour l'environnement, a aussi été très populaire auprès du public. Le soutien financier d'entreprises privées a permis de récupérer une certaine partie des coûts engagés.
- Le quatrième livret de la série des Guides de presse (*Guide du journaliste pour les techniques de gestion des déchets*) constitue pour les média une source de renseignements concis et exacts sur les techniques de traitement des déchets utilisées par l'industrie, qu'il s'agisse de techniques éprouvées ou de nouvelles techniques prometteuses.
- Par l'entremise du bulletin de la SOGD, intitulé *Update*, les résidants de la région du Niagara vivant à proximité du site où nous proposons d'aménager le centre ont continué d'être tenus au courant des activités de la SOGD.
- Un guide pédagogique intitulé *Hazardous Waste and You* a été préparé et distribué à environ 7 000 professeurs de sciences de 10e année, qui s'en servent pour sensibiliser leurs élèves aux questions touchant les déchets dangereux.

Services de réduction des déchets

Le service de la commercialisation se divise en trois : le service de réduction des déchets, le service d'analyse et le service d'analyse du marché. Conjointement, ils donnent des renseignements et une assistance techniques à d'autres services de la SOGD et à l'industrie, et contribuent au projet du centre de traitement et d'élimination des déchets.

Le service de réduction des déchets tient une grande variété d'activités destinées à encourager les compagnies à mettre en pratique le principe des 3 « R ».

- Les ateliers sur la réduction des déchets sont tenus 11 fois l'an dans diverses villes ontariennes. En 1990, l'atelier a été remanié pour tenir compte des besoins de l'industrie. Souvent, les participants nous disent que l'atelier leur a donné une bonne idée de la façon d'aborder la comptabilité des déchets et du travail à faire.

- Le premier Prix d'excellence pour la réduction des déchets a été décerné à RBW Graphics, imprimerie d'Owen Sound qui, dans la première année de son programme de recyclage, a réutilisé 35 000 kilogrammes d'encre. Le Prix est remis chaque année à une entreprise qui réduit de façon importante le volume de ses déchets dangereux.

- Le programme d'aide directe a été réorienté pour 1991 de façon à appuyer les producteurs de déchets prioritaires. L'objectif du programme est de travailler de près avec les producteurs de déchets dangereux afin de réduire de façon significative le volume des déchets. Le personnel de la SOGD offre des services d'aide à la comptabilité des déchets.

- Quatre numéros du *Waste Reduction Bulletin* ont été publiés au cours de l'année et distribués à plus de 10 000 producteurs de déchets de toutes les régions de l'Ontario. Le bulletin s'intéresse aux initiatives et aux services de réduction des déchets dans un grand nombre d'industries.

- Le manuel de comptabilité et de réduction des déchets industriels est toujours aussi précieux pour l'industrie. Près de 200 exemplaires du manuel ont été vendus à des compagnies et organismes nord-américains, dont 100 au Alaska Department of Environmental Conservation et 30 au American Telephone and Telegraph. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement en prépare une adaptation à l'intention des pays en voie de développement.

Jody Sabo (à gauche), spécialiste de la gestion des déchets de la SOGD, remet le premier Prix d'excellence pour la réduction des déchets à Jeff Adams, directeur de l'organisation matérielle et du service technique chez RBW Graphics.

Analyse du marché

La SOGD a continué la collecte et l'analyse de données sur les déchets dangereux et les déchets industriels liquides produits en Ontario. Les renseignements recueillis ont été utilisés à l'audience publique et aidé le service de la commercialisation à orienter les efforts déployés dans le cadre du programme d'aide directe. Les données sur les producteurs de déchets ont été classifiées en fonction de divers facteurs, dont le type de producteur, l'importance du flux de déchets et le danger qu'ils posent.

- Les données des manifestes des producteurs de déchets montrent qu'au cours des cinq dernières années, la quantité de déchets produits en Ontario a augmenté à un rythme presque trois fois plus rapide que la croissance de l'économie.

- L'analyse démontre que 5 p. 100 des producteurs de déchets en Ontario sont responsables d'environ 95 p. 100 des déchets. Les services de réduction des déchets offerts dans le cadre du programme d'aide directe s'adressent tout particulièrement à ces producteurs.

Les 3«R» Réduire, réutiliser, recycler

Quatre exemples de succès obtenus

La SOGD encourage activement l'industrie à réduire sa production de déchets industriels liquides et de déchets dangereux. Le manuel de comptabilité et de réduction des déchets industriels, publication très en demande et connue de par le monde, ainsi que les ateliers et les vidéos sur la réduction des déchets, ont pour but de promouvoir les 3 «R» (réduire, réutiliser, recycler) et de donner des conseils pratiques et éprouvés. La SOGD est maintenant une des principales sources de connaissances en matière de réduction des déchets industriels.

Cependant, la volonté de réduire effectivement la quantité de déchets doit provenir de l'industrie elle-même, c'est-à-dire de toutes les personnes oeuvrant dans le secteur industriel, de la haute direction aux employés de la chaîne de fabrication. Nous présentons ci-dessous le cas de compagnies ontariennes qui ont réduit de façon importante leur production de déchets : il s'agit d'exemples bien concrets de ce qu'on peut accomplir par la réduction, la réutilisation et le recyclage des déchets.

1 RBW Graphics

En octobre 1990, la compagnie RBW Graphics est devenue le premier récipiendaire du Prix d'excellence pour la réduction des déchets décerné par la SOGD.

RBW Graphics, division de Southam Graphics, est une imprimerie d'Owen Sound. Le prix lui a été décerné en raison de ses réalisations au chapitre du recyclage de l'encre. En effet, dans la première année d'application de son procédé de recyclage de l'encre, l'imprimerie a filtré, épuré et réutilisé 35 000 kilogrammes d'encre usée. Les économies ainsi réalisées ont été de 175 000 $; elles seront du même ordre dans les années à venir. La quantité de résidus d'encre a été réduite de 98

p. 100.

L'imprimerie a aussi recyclé des palettes et du papier, et ainsi réduit d'un tiers le volume de ses déchets solides. Le prix lui a été décerné en raison de la réduction de la quantité de déchets produits, des économies réalisées, ainsi que de la volonté et de l'esprit d'équipe dont ont fait preuve tous les employés : c'est un bon exemple pour les autres compagnies ontariennes.

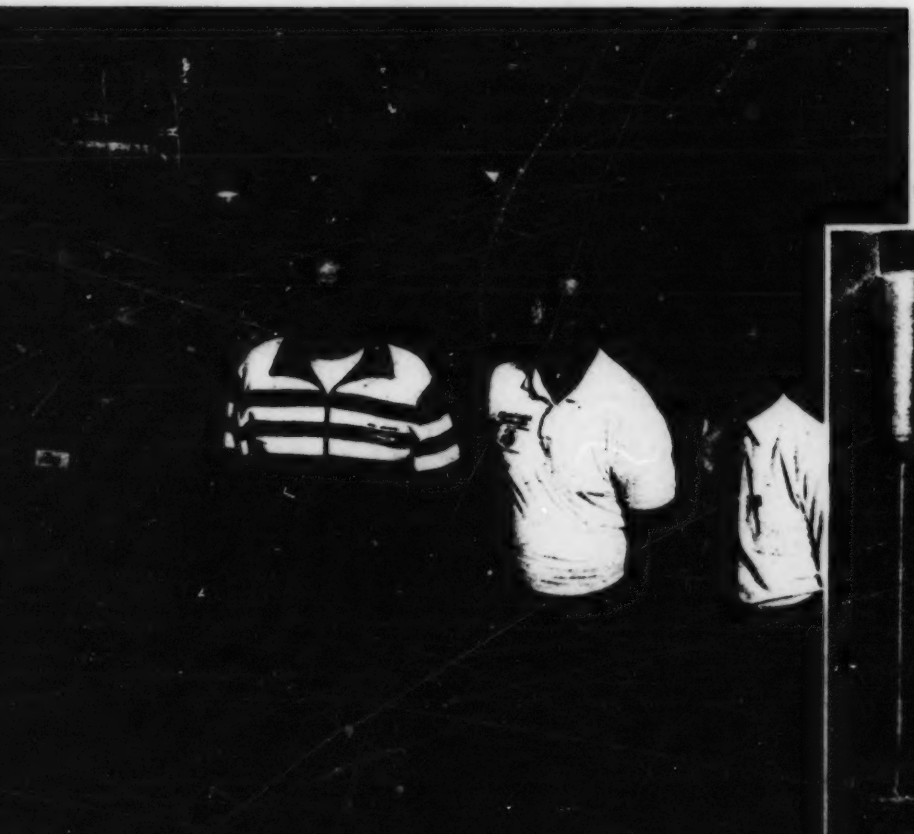

En raison de la volonté dont font preuve ses employés, RBW Graphics est maintenant un chef de file en ce qui a trait aux 3 «R».

Jeff Adam (à droite), directeur de l'organisation matérielle et du service technique chez RBW Graphics, observe Dave Morency de Inmont Inks qui mélange des encres trichromes recyclées.

2 Twinpak Inc.

Twinpak Inc. a mis à profit le processus de comptabilité des déchets de la SOGD pour déterminer avec précision à quelles étapes de la chaîne de fabrication des déchets étaient produits et comment en réduire la quantité.

À son usine de Brantford, la compagnie fabrique du matériel d'emballage, dont des sacs en papier à parois multiples et de la pellicule plastique. Dans le cadre de son programme continu de respect de l'environnement, Twinpak a réexaminé la réglementation qui, en 1989, touchait son usine, notamment des règlements municipaux relatifs au rejet de déchets dans les égouts qui venaient d'être proposés.

La compagnie a alors pris certaines mesures correctrices provisoires pour se conformer aux nouveaux règlements municipaux, mais sans succès.

En juin 1990, la compagnie Twinpak s'est associée à la SOGD pour procéder à une comptabilité des déchets qui allait permettre de cerner systématiquement les sources de contamination des eaux d'égout et d'en déterminer l'importance. La comptabilité a montré que la contamination survenait principalement à l'étape où de multiples couches de papiers sont formées, collées et coupées en tubes.

Au total, 140 tonnes de déchets liquides étaient produites chaque année à cette étape. Twinpak récupère maintenant la colle inutilisée et la recycle, ce qui réduit d'un tiers la quantité de déchets et permet des économies annuelles de matériaux et de main d'oeuvre d'environ 10 000 $.

3 Planar Circuits

La plupart des manufacturiers ne considèrent pas leurs déchets comme comestibles. Une compagnie ontarienne a cependant découvert que ses déchets pouvaient être employés à des fins inhabituelles.

Planar Circuits, compagnie de St. Catharines, fabrique des cartes de circuits imprimés pour les industries du matériel informatique, des télécommunications et de la construction aéronautique et spatiale. Les déchets produits par la compagnie consistent en des cristaux de cuivre. Au début de 1991, la compagnie avait accumulé 23 tonnes de cristaux, quantité qui augmentait au rythme d'une tonne par mois.

La compagnie Planar Circuits s'est donc adressée à la Bourse ontarienne des déchets, qui est subventionnée conjointement par la SOGD et le ministère ontarien de l'Environnement. La Bourse a pour fonction de mettre en rapport une compagnie qui produit un type de déchets particulier avec une autre pouvant utiliser ces déchets comme matière première.

Grâce à ses listes de déchets, la Bourse ontarienne des déchets a pu mettre Planar Circuits en rapport avec un fabricant d'aliments pour animaux : le cuivre que contiennent les cristaux est un minéral important entrant dans la composition des aliments pour bétail que produit ce fabricant.

Planar Circuits a donc commencé à vendre ses cristaux en mars 1991. Même si le fabricant d'aliments pour animaux les obtient à bas prix, l'opération est néanmoins rentable pour Planar Circuits. En effet, la compagnie n'a pas à payer le coût d'élimination de ses déchets, ce qui représente des économies de 100 $ la tonne.

4 Tonolli Canada Ltd.

Tonolli est une affinerie de plomb située à Mississauga. On y convertit des déchets dangereux en matières premières utilisées par de nombreuses industries.

L'usine recycle le plomb contenu dans les accumulateurs selon un procédé qui produisait auparavant un résidu, l'acide sulfurique. On traitait l'acide avec de la soude caustique, puis on le rejetait dans les égouts. Quand la municipalité a indiqué que le règlement relatif au rejet de déchets dans les égouts allait devenir plus sévère, Tonolli a intensifié son programme d'application des 3 « R ».

La compagnie a consulté les spécialistes de la réduction des déchets de la SOGD au sujet du problème que posait l'acide sulfurique. Sur leurs conseils, elle a modifié son procédé d'exploitation de manière à ne pas rejeter le résidu acide dans les égouts. partir du résidu, l'affinerie produit maintenant du sulfate neutre de sodium, qu'elle vend à un courtier en produits chimiques qui, à son tour, le vend comme matière première à des fabricants de verre et de détergents et à des usines de pâtes et papiers.

Tonolli a commencé à produire le sulfate neutre de sodium au début de 1991. La compagnie estime qu'elle en produira 7 000 tonnes au cours de la première année et 10 000 au cours de la suivante.

Pour la direction de la compagnie, le nouveau procédé ne constitue pas un investissement au sens habituel, mais plutôt un « investissement dans l'environnement » lui permettant de se conformer aux règlements présents et à venir.

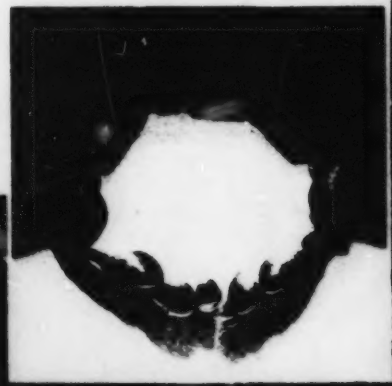

Chez Tonolli Canada Ltd., l'acide sulfurique provenant de ces accumulateurs est transformé en une substance non toxique, le sulfate neutre de sodium (en médaillon).

Services d'analyse

Les chimistes qui travaillent dans les laboratoires de la SOGD ont continué d'approfondir leur connaissance des types de déchets dangereux qui sont produits en Ontario et pourraient être traités au centre que nous proposons d'aménager.

- Les chimistes ont travaillé à la comptabilité des déchets de deux entreprises avec les spécialistes de la réduction des déchets de la SOGD. Ils ont élaboré les plans d'échantillonnage et d'analyse, initié le personnel des entreprises aux méthodes d'échantillonnage, recueilli certains échantillons et procédé à leur analyse.
- Les chimistes ont terminé une étude des changements qui surviennent avec le temps dans la composition de quatre catégories de déchets. Il s'agit de renseignements importants, car les exploitations industrielles produisent des déchets pouvant changer et donc exiger des formes de traitement différentes. La SOGD doit pouvoir prévoir ces changements afin que le traitement des déchets au centre ne soit pas retardé.
- Les chimistes ont par ailleurs élaboré des méthodes permettant de déterminer la chaleur de combustion de déchets dont l'incinération est difficile mais nécessaire.
- Les chimistes de la SOGD, avec la collaboration étroite de groupes tels que l'Association canadienne de normalisation et l'American Society of Testing Materials, ont fait en sorte que la SOGD continue d'être un chef de file en matière d'élaboration de méthodes d'analyse.

Joseph Lesko (à gauche) et Pat Leishman (à droite), chimistes à la SOGD, montrent à Tom Coleman, directeur du service des communications et des relations publiques, des échantillons de déchets dangereux qui sont analysés au laboratoire.

Rapport du vérificateur

Présenté à la Société ontarienne de gestion des déchets et à la ministre de l'Environnement

J'ai vérifié le bilan de la Société ontarienne de gestion des déchets pour l'exercice terminé le 31 mars 1991. J'ai aussi vérifié les états des résultats d'exploitation et du déficit, ainsi que celui de l'évolution de la situation financière de la Société pour cet exercice. La préparation des états financiers est du ressort de la direction de la Société, et c'est à moi qu'il incombe d'exprimer une opinion sur ces états après les avoir vérifiés.

J'ai procédé à la vérification en respectant les normes généralement reconnues. Selon ces normes, je dois planifier et effectuer la vérification de façon à être raisonnablement certain que les états financiers ne renferment pas d'erreurs importantes. La vérification comprend l'examen, à partir de sondages, des preuves à l'appui des montants et des informations figurant aux états financiers. La vérification comprend également une évaluation des principes comptables employés, des estimations importantes faites par la direction et de la présentation globale des états financiers.

Je suis d'avis que les états financiers présentent fidèlement, dans tous ses aspects importants, la situation financière de la Société au 31 mars 1991, ainsi que les résultats d'exploitation et l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, eu égard aux principes comptables généralement reconnus.

Toronto (Ontario)
Le 4 juin 1991

D.F. Archer, F.C.A.,
Vérificateur provincial

Bilan

au 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse (note 2)	282	461
Comptes débiteurs divers	127	43
Frais payés d'avance	31	46
	440	550
Immobilisations (note 3)	630	524
	1 070	1 074
PASSIF ET DÉFICIT		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	2 097	2 679
Déficit	(1 027)	(1 605)
	1 070	1 074

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :

Président

Vice-président

État des résultats d'exploitation et du déficit

pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Recettes		
Subventions de la province de l'Ontario	14 400	13 100
Divers	289	195
	14 689	13 295
Dépenses		
Audiences	4 558	3 717
Traitements et avantages sociaux	3 880	3 329
Aménagement des installations	1 665	1 951
Frais de bureau et frais généraux	1 004	998
Évaluation des sites	987	1 421
Occupation des locaux	631	563
Réduction des déchets et évaluation du marché	436	501
Conseillers en gestion	334	226
Publications	291	383
Amortissement	182	123
Services techniques de communication	124	48
Frais et jetons de présence des administrateurs	19	12
	14 111	13 272
Excédent des recettes sur les dépenses	578	23
Déficit en début d'exercice	(1 605)	(1 628)
Déficit en fin d'exercice	(1 027)	(1 605)

État de l'évolution de la situation financière

pour l'exercice terminé le 31 mars 1991

	1991	1990
	(en milliers de dollars)	
Fonds provenant des activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les dépenses	578	23
Éléments sans incidence sur les liquidités – amortissement	182	123
	760	146
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors caisse	(651)	623
Fonds provenant des activités d'exploitation	109	769
Fonds engagés dans des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(288)	(311)
Augmentation (baisse) nette de l'encaisse au cours de l'exercice	(179)	458
Encaisse en début d'exercice	461	3
Encaisse en fin d'exercice	282	461

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 1991

1. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables généralement reconnues.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix de revient. Le mobilier et le matériel sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 à 30 %, ces taux étant fixés de manière à étaler le coût des immobilisations sur leur durée de vie estimative. On retient la méthode de l'amortissement linéaire, sur la durée du bail, pour les améliorations locatives.

2. Aide financière aux intervenants

Dans le cadre du processus d'autorisation préalable à l'aménagement de l'usine d'élimination des déchets que projette de construire la Société, une audience publique sur les aspects environnementaux et les aspects connexes du projet a été tenue en 1989 devant une commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences*.

La Province a accordé la somme approximative de 3,2 millions de dollars aux parties admissibles (intervenants) pour les aider à payer leurs frais de préparation et de comparution à l'audience. Un comité de financement indépendant, nommé en vertu de la *Loi de 1988 sur l'aide financière aux intervenants*, est chargé de la distribution des fonds. Les versements sont effectués par la Société à la demande du comité de financement.

Au 31 mars 1990, la Société avait reçu 2 millions de dollars de la Province. Le reste du montant, soit 1,2 million de dollars, a été reçu pendant l'exercice financier de 1991. Au total, 1 373 000 $ ont été versés aux intervenants durant l'exercice 1991 (comparativement à 985 000 $ en 1990 et à 33 000 $ en 1989). Le restant, soit 809 000 $, est mis à la disposition des intervenants qui en font la demande par l'entremise du comité de financement indépendant. Ces montants ne figurent pas dans les états financiers.

3. Immobilisations

	1991			1990
	Coût	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)			
Mobilier	308	200	108	100
Matériel	846	342	504	399
Améliorations locatives	191	173	18	25
	1 345	715	630	524

4. Régime de retraite

La Société offre à ses employés permanents un régime de prestations de retraite grâce à un arrangement leur permettant de participer à la Caisse de retraite des fonctionnaires établie par la province de l'Ontario. La quote-part de la Société pour 1991 s'élève à 249 273 $ (par rapport à 153 859 $ en 1990). Elle est incluse dans l'état des résultats d'exploitation et du déficit, au poste « Traitements et avantages sociaux ». Ce montant inclut les apports de capital courants et la somme de 60 268 $ (par rapport à 14 463 $ en 1990) qui représente la quote-part que la Société a dû verser au titre de la dette non provisionnée estimative de la Caisse de retraite au 1er janvier 1990. La Société continuera de verser ces sommes supplémentaires pendant les trente-neuf prochaines années.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 1991

5. Engagements-location

La Société a pris des engagements relatifs à la location-exploitation de ses locaux et du matériel qui s'y trouve; les paiements minimums prévus jusqu'en octobre 1996 sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
1992	441
1993	140
1994	17
1995	17
1996	11
	626

6. Passif éventuel

En mai 1987, la Société a conclu une entente avec Ontario Hydro concernant l'approvisionnement en électricité de son projet d'usine d'élimination des déchets. Le coût des travaux de construction est évalué à 146 000 $ et ne sera facturé à la Société que si les installations ne sont pas aménagées. Au 31 mars 1991, la Commission mixte créée en vertu de la *Loi sur la jonction des audiences* et le Cabinet provincial n'avaient pas encore donné leur autorisation.

7. Taxes

En sa qualité de société de la couronne de la province de l'Ontario, la Société est exonérée de l'impôt sur le revenu.

8. Données comparatives

Partout où il le fallait, les chiffres de l'année précédente ont été reclassés de façon à respecter la présentation adoptée pour l'exercice en cours.